

10 avril 2008

## Ex-délégué du Québec à New York- Nouvelle tuile

Mathieu Boivin

L'ADQ prétend que l'ex-délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier, avait fait l'objet de plaintes pour harcèlement avant même d'être nommé à la tête de la délégation.

À la période de questions, le député d'Iberville, André Riedl, a demandé à la ministre des Relations inter nationales, Monique Gagnon-Tremblay, si le gouvernement savait «que des plaintes pour harcèlement pesaient contre l'ami du premier ministre, Bruno Fortier, lors de sa nomination de délégué général du Québec à New York, en juin 2007 ».

Mme Gagnon- Tremblay s'est bornée à dire qu'elle ne voulait pas s'ingérer dans le traitement des plaintes, tandis que le leader du gouvernement, Jean-Marc Fournier, a mis au défi le député Riedl de répéter ses « insinuations » à l'extérieur de la chambre, là où il ne serait plus couvert par l'immunité parlementaire. M. Riedl n'a pas voulu s'adresser aux médias.

### Témoignera

L'opposition adéquiste a également annoncé son désir d'entendre le premier ministre Jean Charest et la ministre Gagnon- Tremblay lors des auditions de la Commission parlementaire de l'administration publique (CAP), qui recevra d'ici la fin du mois l'ex-délégué Fortier pour qu'il s'explique sur son congédiement.

M. Charest a laissé entendre qu'il se présenterait devant la CAP sans problème.

### São Paulo

Par ailleurs, le député péquiste **Daniel Turp** a révélé en chambre que le chef de poste du Bureau du Québec à São Paulo (Brésil), M. Rafael Sanchez, avait dû « rentrer en catastrophe au Québec » parce qu'il n'avait pu obtenir qu'un visa temporaire après sa nomination, en novembre 2007.

« Les fonctionnaires n'ont pas de permis de travail, [...] l'opération d'ouverture du bureau du Québec au Brésil est complètement improvisée », a dit M. **Turp** avec ironie.

La ministre a rétorqué que « le député est quand même assez conscient de la façon dont ça se passe lorsqu'on ouvre un bureau à l'étranger », que « tout suit son cours normal » et que « même si tout n'était pas complètement terminé, le représentant était quand même là, l'automne dernier ».